

Le gouvernement envisageait-il alors sillonner l'Arctique ou traverser les élections en Colombie-Britannique en promettant 1000 emplois avec la ferme intention de ne jamais les créer?

• (1450)

Des voix: Bravo!

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, le langage conservateur est le même que celui des libéraux ou des néo-démocrates. Il faut d'abord préciser en quoi consiste le marché. C'est très technique, mais je suis sûr que le député peut comprendre cela.

Des voix: Expliquez lentement!

Des voix: Oh, oh!

M. Bouchard (Roberval): Je ne suis pas certain, mais je pense que le député peut le comprendre. Nous savons que le chantier naval à Vancouver pourrait être vendu dans les jours qui viennent, mais il faut être fixé d'abord. Deuxièmement, nous devons décider du type de propulsion que nous voulons. Il y a deux possibilités. Dès que ce sera réglé, nous commencerons. Les bonnes nouvelles ne sont pas pour le parti libéral et je maintiens ce que je disais auparavant.

Une fois de plus, nous ne pouvons pas construire le *Polar 8* si nous n'avons pas de plans. C'est ainsi que nous travaillons de ce côté de la Chambre.

M. Tobin: Monsieur le Président, ce serait trop beau si toute cette histoire n'était qu'une blague, mais elle en dit long, hélas, sur le crédit qu'il faut accorder aux grandes déclarations du gouvernement.

LES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA SOUVERAINETÉ DANS L'ARCTIQUE

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Le premier ministre du Canada, le ministre des Transports et le ministre des Affaires extérieures ont reproché pendant un an ou deux à un gouvernement précédent d'avoir laissé l'Arctique sans protection.

A les entendre, le pays était en danger, les Russes, les Américains et tout autres pays étaient à la veille de nous envahir. Maintenant, ils reprennent leurs esprits, ils renoncent à leurs sous-marins ridicules et ils essaient de se libérer de leur promesse de créer 1 000 emplois à Versatile Shipyard, en Colombie-Britannique.

La question que je pose au premier ministre est très simple. Qu'est-ce qui a changé dans l'Arctique pour que

vous rompiez maintenant votre promesse d'avant les élections?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je n'ai pas entendu tout ce que le député a dit.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Mais la partie que j'ai entendue portait sur l'explication déjà donnée par mon collègue, le ministre des Transports, au sujet de la construction du *Polar 8*.

Le gouvernement a dit que ce navire était un instrument très important dont le Canada avait besoin depuis des années pour affirmer sa souveraineté sur le Nord. Le ministre des Transports m'a paru très clair. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: . . . quand il a souligné l'importance que nous accordons à l'Arctique ainsi qu'à la construction de ce très important instrument à Vancouver.

* * *

L'IMMIGRATION

LEMBAUCHAGE D'UNE BONNE D'ENFANTS—LE STATUT D'IMMIGRANTE REÇUE

M. Sergio Marchi (York—Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Immigration. Il s'agit d'une bonne d'enfants qui selon les nouvelles d'aujourd'hui est menacée d'une ordonnance d'expulsion et qui a déjà été employée par la soeur de la ministre.

Je ne veux pas faire de médisances, monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. Marchi: Toutefois. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Marchi: Attendu qu'il est illégal d'engager ceux qui n'ont pas, comme c'est le cas, le statut d'immigrant reçu, attendu que l'employeur est censé avoir été au courant de la situation illégale de cette bonne d'enfants et que le ministère a attendu que l'emploi de la bonne en question prenne fin avant d'émettre une ordonnance d'expulsion, la ministre voudrait-elle bien expliquer à la Chambre son rôle et celui de son ministère dans cette affaire?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il m'est impossible d'entrer dans les détails de cette affaire, car elle est entre les mains du ministère de l'Immigration.

Il n'y a eu aucune intervention de ma part dans cette affaire et il n'y en aura pas.